

RCS : MELUN

Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01102

Numéro SIREN : 488 039 819

Nom ou dénomination : 2CM

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2018 sous le numéro de dépôt 2776

2 rue du Cerf Volant

77240 CESSON

COMPTES ANNUELS

CO CH ET
70 Rue de la République

95100 Argenteuil

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
Immobilisations	1 174 896		1 173 926	
Stocks et en cours	166 481		106 894	
Créances	455 673		352 980	
Disponibilités	297 889		726 625	
Comptes de régularisation				
TOTAL DE L'ACTIF	2 094 939		2 360 426	
Capitaux propres (Dont résultat)	738 159 103 109		635 051 368 692	
Provisions risques et charges				
Dettes financières	691 519		797 870	
Dettes d'exploitation	665 261		927 504	
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF	2 094 939		2 360 426	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
Ventes de marchandises Production de l'exercice	1 468 550		1 354 913	
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises	966 304 65.80		1 023 167 75.52	
Marge brute de production % CA Production exercice	43 289		61 858	
Marge brute globale % CA	1 009 592 68.75		1 085 025 80.08	
Valeur ajoutée % CA	562 045 38.27		640 458 47.27	
Excédent brut d'exploitation % CA	238 195 16.22		360 741 26.62	
Résultat courant % CA	141 847 9.66		292 090 21.56	
Résultat net % CA	103 109 7.02		368 692 27.21	

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	130.59		142.60	
Crédit moyen client (en nombre de jours)				
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	50.48		147.11	
Solvabilité à court terme	0.56		0.63	
Autonomie financière	0.54		0.37	

BILAN AU 31/12/2015

ACTIF

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart %
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	
Immob.incorporelles nettes	1 098 494		1 098 494		
Immob.corporelles nettes	15 994		20 024		20.13
Immob.financières	60 408		55 408		9.02
ACTIF IMMOBILISE	1 174 896		1 173 926		0.08 →
Stock matières, marchandises	166 481		106 894		55.74
Produits finis					
Travaux en cours					
STOCKS ET EN COURS	166 481		106 894		55.74 ↗
Avances fournisseurs					
Créances clients					
Autres créances	455 673		352 980		29.09
Comptes de régularisation					
VALEURS REALISABLES	455 673		352 980		29.09 ↗
Disponibilités	297 889		726 625		59.00
ACTIF CIRCULANT	920 043		1 186 499		22.46 ↘
TOTAL GENERAL	2 094 939		2 360 426		11.25 ↘

PASSIF

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart %
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	
Capital	5 000		5 000		
Résultat de l'exercice	103 109		368 692		72.03
Prélèvements, distributions					
Autres fonds propres	630 051		261 358		141.07
FONDS PROPRES	738 159		635 051		16.24 ↗
Provisions réglementées					
Prov.risques et charges					
Subventions					
Emprunts à plus d'un an					
DETTES LONG TERME					→
CAPITAUX STABLES	738 159		635 051		16.24 ↗
Emprunts à court terme	614 530		710 942		13.56
Avances clients					
Dettes fournisseurs	520 842		658 330		20.88
Dettes fiscales et sociales	144 419		269 175		46.35
Autres dettes	76 651		86 591		11.48
Comptes de régularisation					
Concours bancaires	337		337		
DETTES COURT TERME	1 356 780		1 725 375		21.36 ↘
TOTAL GENERAL	2 094 939		2 360 426		11.25 ↘

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart
	31/12/2015	31/12/2014	
Rotation des stocks	130.59	142.60	12.01-
Délai de paiement clients			
Délai de paiement fournisseurs	50.48	147.11	96.64-
Fonds de roulement en jours	107.06	143.18	36.12
Utilisation du fonds de roulement	106.98	143.09	36.11
Trésorerie en jours	72.94	192.97	120.03-
Prélèvements / résultat			

Certifié conforme à l'original.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 055 118		1 055 118	1 055 118		
	Autres immobilisations incorporelles	43 376		43 376	43 376		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	22 208	6 214	15 994	20 024	4 030	20.13
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 000		5 000		5 000		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	55 408		55 408	55 408			
Total II	1 181 110	6 214	1 174 896	1 173 926	970	0.08	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	166 481		166 481	106 894	59 587	55.74
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	455 673		455 673	352 980	102 693	29.09
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	297 889		297 889	726 625	428 736	59.00	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	920 043		920 043	1 186 499	266 456	22.46	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 101 153	6 214	2 094 939	2 360 426	265 486	11.25

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

55 408

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2015	12	31/12/2014	12
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000		
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	129 000	129 000		
	Report à nouveau	500 551	131 858	368 692	279.61
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	103 109	368 692	265 583	72.03
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	738 159	635 051	103 109	16.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	614 530	710 942	96 412	13.56
	Concours bancaires courants	337	337		
	Emprunts et dettes financières diverses	76 651	86 591	9 940	11.48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 842	398 330	137 488	34.52
	Dettes fiscales et sociales	144 419	269 175	124 756	46.35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	260 000	260 000			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 356 780	1 725 375	368 595	21.36
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 094 939	2 360 426	265 486	11.25

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 356 780

1 725 375

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2015 12			Exercice N-1 31/12/2014 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 468 550		1 468 550	1 354 913		113 637	8.39
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	1 468 550		1 468 550	1 354 913		113 637	8.39
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				529		529	100.00
Autres produits				5 344		5 344	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			1 468 550	1 360 786		107 764	7.92
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			561 833	438 640		123 193	28.09
Variation de stock (marchandises)			59 587	106 894		47 307	44.26
Achats de matières premières et autres approvisionnements			43 289	61 888		18 599	30.05
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			447 548	444 597		2 951	0.66
Impôts, taxes et versements assimilés			12 364	6 533		5 831	89.25
Salaires et traitements			234 127	208 603		25 524	12.24
Charges sociales			77 359	64 581		12 778	19.79
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 030	2 184		1 847	84.56
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			62 264	44 642		17 622	39.47
Total des Charges d'exploitation (II)			1 296 650	1 040 998		255 652	24.56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			171 900	319 789		147 889	46.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	30 053		27 698		2 355	8.50
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	30 053		27 698		2 355	8.50
2. Résultat financier (V-VI)	30 053		27 698		2 355	8.50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	141 847		292 090		150 243	51.44
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 115		3 115	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			280 603		280 603	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			283 718		283 718	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 192		45		2 147	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			47 281		47 281	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	2 192		47 326		45 134	95.37
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 192		236 392		238 584	100.93
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	36 546		159 790		123 244	77.13
Total des produits (I+III+V+VII)	1 468 550		1 644 504		175 954	10.70
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 365 441		1 275 812		89 629	7.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	103 109		368 692		265 583	72.03

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 5 905 34 909
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CO CH ET

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 094 939.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 468 549.85 Euros et dégageant un bénéfice de 103 108.87 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 098 494	
Installations générales agencements aménagements divers		16 208	
Matériel de transport		6 000	
	TOTAL	22 208	
Autres participations			5 000
Prêts, autres immobilisations financières		55 408	
	TOTAL	55 408	5 000
	TOTAL GENERAL	1 176 110	5 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 098 494	1 098 494
Installations générales agencements aménagements divers			16 208	16 208
Matériel de transport			6 000	6 000
	TOTAL		22 208	22 208
Autres participations			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières			55 408	55 408
	TOTAL		60 408	60 408
	TOTAL GENERAL		1 181 110	1 181 110

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	1 299	2 046	15	3 329
Matériel de transport	885	2 000		2 885
	TOTAL	4 046	15	6 214
	TOTAL GENERAL	2 184	4 046	6 214

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 046				
Matériel de transport	2 000				
TOTAL	4 046				
TOTAL GENERAL	4 046				

Etat des provisions**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	55 408	55 408	
Taxe sur la valeur ajoutée	50 747	50 747	
Débiteurs divers	404 926	404 926	
TOTAL	511 081	511 081	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	614 867	614 867		
Fournisseurs et comptes rattachés	260 842	260 842		
Personnel et comptes rattachés	55 857	55 857		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 125	49 125		
Impôts sur les bénéfices	17 446	17 446		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 375	18 375		
Autres impôts taxes et assimilés	3 617	3 617		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	260 000	260 000		
Groupe et associés	76 651	76 651		
TOTAL	1 356 780	1 356 780		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	154 133			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	250 545			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	50.0000	100			100

Provision spéciale de réévaluation

(Code du Commerce Art.R 123-196-6°)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Variations de la réserve de réévaluation

(Code du Commerce Art.R 123-196-6°)

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

Détail des charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, interconnected strokes.

2CM
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Siège social : 2 rue du Cerf Volant
77240 CESSON
RCS MELUN 488 039 819

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2016
RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
ECOULE

L'entreprise atteint définitivement un chiffre d'affaires compris entre 1.40 et 1.50 M€

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET
PERSPECTIVES D'AVENIR

L'entreprise devrait poursuivre sur la même lancée en 2016.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.468.549,85 euros contre 1.354.912,84 euros pour l'exercice précédent soit une variation de 8.39 %.
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 1.468.549,85 euros contre 1.360.786,33 euros pour l'exercice précédent soit une variation de 7.92 %.
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1.296.649,84 euros contre 1.040.997,64 euros pour l'exercice précédent soit une variation de 24.56 %.

L'effectif est de 8 personnes contre 8 personnes au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 171.900,01 euros contre 319.788,69 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -46.25 %.

Le résultat financier ressort à -30.053,03 euros contre -27.698,32 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 141.846,98 euros contre 292.090,37 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -51.44 %.

Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de 36.546 euros contre 159.790 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 103.108,87 euros contre un bénéfice de 368.692,29 euros au titre du précédent exercice, soit une variation de -72.03 %.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la Société s'élevait à 2.094.939,30 euros (contre 2.360.425,53 euros pour l'exercice précédent) soit une variation de -11.25 %.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 103.108,87 euros de la manière suivante :

▪ Résultat de l'exercice.....	103.108,87 euros
▪ Augmenté du report à nouveau.....	500.550,57 euros
Total.....	<u>603.659,44 euros</u>

Affecté comme suit :

▪ Solde au report à nouveau	603.659,44 euros
Total.....	<u>603.659,44 euros</u>

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 2.975 € au titre des dépenses non déductibles fiscalement.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Gérance

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Siège social : 2 rue du Cerf Volant
77240 CESSON
RCS MELUN 488 039 819

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2016

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DÉCEMBRE 2015

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 103.108,87 euros de la manière suivante :

▪ Résultat de l'exercice.....	103.108,87 euros
▪ Augmenté du report à nouveau.....	500.550,57 euros
Total.....	<u>603.657,44 euros</u>

Affecté comme suit :

▪ Solde au report à nouveau	603.659,44 euros
Total.....	<u>603.659,44 euros</u>

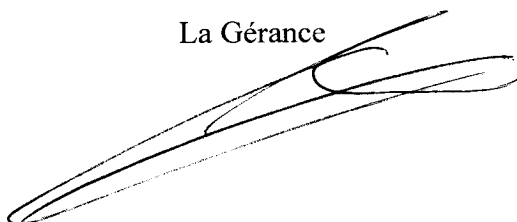
Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance



2CM
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros
Siège social : 2 rue du Cerf Volant
77240 CESSON
RCS MELUN 488 039 819

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mil dix-sept et le trente juin, à neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Léonard COLOMBINI..... 50 parts
- Madame Bo Chou PHUNG 50 parts

Les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social.

Monsieur Léonard COLOMBINI préside la séance en sa qualité de Gérant.

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce ;
- le texte des projets de résolution.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article L.223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;

Ce

- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 lesquels font apparaître un bénéfice de 103.108,87 euros.

L'assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 2.975 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 103.108,87 euros de la manière suivante :

▪ Résultat de l'exercice.....	103.108,87 euros
▪ Augmenté du report à nouveau.....	500.550,57 euros
Total.....	<u>603.659,44 euros</u>

Affecté comme suit :

▪ Solde au report à nouveau	603.659,44 euros
Total.....	<u>603.659,44 euros</u>

Rappel des dividendes distribués

a

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance, par le Président de séance et par tous les associés présents.

La Gérance

Les associés